

**AMENDEMENTS AU PROJET DE PROGRAMME DU PPE
POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE 2009
(À DISCUTER AU CONGRÈS DU PPE DE VARSOVIE, 29-30 AVRIL 2009)**

1. PPE: ligne 107, ajouter le texte suivant:

“Les valeurs du Parti Populaire Européen sont reprises dans son Programme de base et dans le document intitulé “Une Union de Valeurs”, adopté en 2001 à Berlin. Les valeurs mentionnées dans ces documents restent le fondement de notre famille politique.”

2. ND-GR: ligne 396, ajouter après “agences de notation”:

“et étendre la supervision réglementaire et l’obligation d’enregistrement aux agences de notation, afin de s’assurer qu’elles respectent le code international de bonne conduite, pour éviter en particulier les conflits d’intérêts inacceptables.”

3. CDH-BE: ligne 986, ajouter le texte suivant:

“De plus, le PPE préconise une réduction de 80% des émissions de gaz à effet de serre d’ici 2050 (comparé aux niveaux de 1990). Nous devons nous préparer à cet objectif ambitieux dès maintenant, en adoptant les différentes mesures proposées dans ce programme ainsi que les nouvelles mesures que proposeront les scientifiques, le monde politique et la société civile dans les années à venir.”

4. CDH-BE: ligne 1179, ajouter le texte suivant:

“de 30% par rapport aux niveaux de 1990, et de 80% d’ici 2050, dans le cadre d’un accord...”

5. ÖVP-AT: ligne 1258, modifier le titre comme suit:

“4. Relever le défi démographique – Perspectives pour nos sociétés vivant de plus en plus longtemps”